Image not found or type unknown

abandon de poste comment faire?

Par **SEDA**, le **30/04/2012** à **15:27**

bonjour,
j ai lu vos différentes informations concernant l'abandon de poste,ma question est celle de savoir en cas d'abandon de poste, et qu on travaillait ailleurs, comment es ce que son ancien employeur pourrait il avoir l'information pour engager les poursuites, puisque de toutes les façons on ne recevra plus de salaire de lui. apres je crois qu il ya certaines entreprises qui ne se prendraient pas la tete a chercher toutes ces informations.

merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés